

ACTUALITÉ(S)

Le mouvement HLM va s'investir dans la copropriété

Le 3/10/2016

Un des axes du plan stratégique du mouvement HLM, "Cap HLM", débattu lors de son congrès 2016 à Nantes du 27 au 29 septembre dernier (proposition n°9 du rapport au congrès – *notre ressource du 27/09/2016* «[Le rapport annuel de l'USH au congrès HLM 2016 – les 45 propositions de Cap HLM](#)») est la mise au point d'un programme expérimental préfigurant l'**intervention des organismes HLM dans les copropriétés** en voie de fragilisation, afin de répondre aux attentes des collectivités locales et s'appuyer sur des structures de tiers-financement, notamment en zones ANRU (1). Grâce à son expertise de gestion sur le long terme, le Mouvement HLM s'estime en capacité de développer ses interventions dans les copropriétés, que ce soit en matière de maîtrise d'ouvrage, de gestion, de portage, ou pour le développement de démarches de syndic "à valeur ajoutée sociale" adaptées à ce contexte. L'accession sociale est considérée comme une des pistes de sortie pour les copropriétés en voie de fragilisation, insalubres, ou en carence de gestion. Les organismes HLM sont à même de mener les travaux de réhabilitation pour la nécessaire "réappropriation-transformation" de ces copropriétés.

Rappelons que l'USH (Union sociale de l'habitat – ex Union des HLM) est membre de l'association QualiSR qui œuvre pour la mise en place d'une certification des "syndics de redressement" (*notre ressource du 28/04/2016* «[Démarriage officiel de l'Association "QualiSR" pour la reconnaissance des syndics de redressement des copropriétés en difficulté](#)»).

(1) [USH – vidéo de la table ronde "Organismes Hlm et copropriétés, quels enjeux ?" le 28 septembre 2016](#)

©AEDév-Universimmo-Pro / Droits de reproduction réservés